

43010 - Intervention Educative à Domicile

**Proposition de renouvellement du partenariat relatif à  
l'intervention de la prévention spécialisée sur le  
territoire de la Ville de HAGUENAU**

CP/2020/236

**Service chef de file :**

H - Mission enfance et famille

Résumé :

Le présent rapport propose de renouveler le partenariat relatif à l'intervention de la prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Haguenau. Il propose également d'approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Ville de Haguenau et l'Association JEEP (Jeunes Equipes d'Education Populaire), pour les années 2021-2023.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Association JEEP (Jeunes Equipes d'Education Populaire) intervient, pour le compte du Département, au titre de la prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Haguenau. Son action concerne les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les quartiers en veille active (quartiers des Pins/ Musau, S<sup>t</sup> Joseph, et du Bildstockel) où se concentrent aujourd'hui les populations les plus fragiles au plan socio-économique (précarité, échec scolaire, risque de marginalité et délinquance) ainsi que dans un certain nombre d'autres quartiers, notamment les quartiers gare, Thurot, Weinumshof où un travail de prévention est nécessaire.

Grâce à l'implantation des équipes au cœur des quartiers, par le repérage effectué lors du travail de rue en soirée et lors des diverses manifestations, 1131 contacts avec des jeunes et des familles ont pu être réalisés. Ils ont permis d'installer une relation de confiance et d'enclencher ainsi 420 actions individuelles d'aide parmi lesquelles ont été relevées 370 nouvelles familles. Parmi ces actions, 215 accompagnements éducatifs concernent des jeunes âgés majoritairement entre 12 et 15 ans, et 45 accompagnements concernent des enfants de moins de 10 ans, souvent concernés par une déscolarisation précoce. L'équipe est active dans le travail de détection et de partenariat avec les institutions et partenaires de la Ville de Haguenau.

La convention d'objectifs et de moyens conclue pour la période 2018-2020 arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Compte tenu des besoins repérés d'accompagnement de la jeunesse en situation de vulnérabilité sur le territoire, il est proposé de renouveler le dispositif de prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Haguenau et de conclure une convention d'objectifs et de moyens pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec l'Association JEEP et la Ville de Haguenau qui contribue au financement de l'intervention depuis 2006. La Collectivité Européenne d'Alsace se substituera de plein droit au Département dans cette convention au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'arrêté de tarification est pris par le Président du Conseil Départemental, la dotation

globale de l'association JEEP pour l'activité à Haguenau s'élève à **251 890 € pour 2020**.

La Ville de Haguenau participe au financement, à hauteur de 20% de la dotation globale et a confirmé sa volonté de maintenir ce niveau de participation aux frais de fonctionnement, soit une recette de 50 378 € et par la mise à disposition des locaux.

L'équipe est composée de 4 postes éducatifs, auxquels se rajoute la quote-part du personnel de direction commun avec l'activité de l'association JEEP sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les principaux objectifs proposés pour ce renouvellement sont détaillés dans le projet de convention, figurant en annexe, au regard des orientations du plan d'actions de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, et des orientations de la Ville de Haguenau en matière de politique jeunesse, d'aide à la famille et de cohésion sociale.

**OBJECTIF 1** – Poursuivre la participation à la mise en œuvre des axes prévention du plan d'actions départemental enfance jeunesse famille 2018-2023

Enjeu 1 : Des liens parents-enfants bienveillants

Action 5 : Lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage

Assurer une fonction de relais et de médiation entre l'élève et le milieu scolaire, en participant notamment aux différentes instances consultatives et pluridisciplinaires, mises en place par les établissements scolaires, les associations et/ou les collectivités (permanence, cellule de veille des collèges publics et instances dédiées du CISPD).

Action 7 : Expérimenter de nouvelles solutions avec les acteurs de la prévention, visant à la participation à un écosystème de protection autour de l'enfant

Enjeu 2 : Un repérage précoce des situations de vulnérabilité et de violences faites aux enfants

Enjeu 3 : Un projet adapté aux besoins de chaque enfant dans un parcours coordonné et continu

Action 16 : un projet adapté aux besoins de chaque enfant dans un parcours coordonné et continu ;

Action 28 : consolider les coordinations, expérimenter les référents de parcours.

**OBJECTIF 2** – Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'accès au logement pour les jeunes 16 - 25 ans

- Pérenniser les chantiers éducatifs pour les 16-18 ans, en s'appuyant sur le tissu d'entreprises locales et le réseau des partenaires ;
- Mobiliser les dispositifs susceptibles de venir en aide à ce public, dans tous les domaines de l'accompagnement vers l'autonomie.

**OBJECTIF 3** – Soutenir l'exercice de la parentalité

- Renforcer le travail d'implication systématique des parents dans l'organisation et l'accompagnement de certaines actions collectives et/ou communautaires (sport, sorties, animations de quartier...), en référence au schéma départemental d'accompagnement des parents ;

- Renforcer l'accompagnement de certains parents dans le cadre de mesures éducatives ou judiciaires, en cours et en sortie de placement en lien avec l'équipe du service de protection de l'enfance, les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) du territoire ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

OBJECTIF 4 – Favoriser le « pouvoir d'agir » des jeunes et des habitants

- Prendre une part active dans le « conseil citoyen » déjà mis en place du quartier prioritaire « Les Pins-Musau » et l'accompagnement des habitants qui s'y impliquent ;
- Assurer des interventions en termes de régulation des rapports sociaux et de médiation favorisant la coexistence des publics ;
- Développer, en étroite collaboration avec les structures d'animation et les habitants, une offre de service en capacité de redynamiser les quartiers des Pins et de St Joseph, fragilisés par la crise économique et les violences urbaines.

Objectif 5 - A travers l'ensemble des actions transversales, prévenir, accompagner et agir en matière de lutte contre la radicalisation et contre les violences sexuelles et sexistes :

- Participer aux groupes opérationnels de la ville de Haguenau et participer aux formations proposées ;
- Maintenir les dynamiques de coopérations et de veille avec les acteurs du territoire ;
- Engager un accompagnement des jeunes qui seraient repérés dans la cellule de suivi départemental ;
- A travers les actions transversales soutenir les différentes actions visant à créer du lien entre les jeunes et le droit commun ;
- Construire avec le jeune et sa famille une bonne compréhension de la place qu'ils peuvent prendre au sein de la société afin de rompre leur sentiment d'exclusion, d'enfermement et soutenir leur potentiel ;
- Participer à la prise en compte de la réalité des publics en grande difficulté au sein de la ville, touché par la pauvreté, le décrochage, le désœuvrement ;
- Mener des interventions favorisant la coexistence et la mixité des publics.

La Commission Enfance, Famille, Education, réunie le 3 septembre 2020 a émis un avis favorable à cette proposition.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

- *décide de renouveler le partenariat avec l'association JEEP et la Ville de Haguenau, relatif à l'intervention de la prévention spécialisée sur le territoire de la Ville de Haguenau ;*
- *approuve les termes du projet de convention d'objectifs et de moyens à conclure au titre de la prévention spécialisée 2021-2023 entre le Département, la Ville de Haguenau et l'Association JEEP (Jeunes Equipes d'Education Populaire) ;*
- *autorise le Président du Conseil Départemental à signer cette convention.*

Strasbourg, le 04/09/20  
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY